

Admission en Diplôme d'Université

Demande d'admission

Un D.U. est un Diplôme d'Université créé pour répondre à des besoins spécifiques.
Pour s'inscrire dans un D.U., il convient de déposer une demande d'admission.

Cette demande d'admission devra être complétée, imprimée et envoyée par courrier aux secrétariats des diplômes concernés (avant la date limite de dépôt indiquée pour chaque diplôme).

D.U. : Portail Candidature

Notices explicatives

Ces notices sont téléchargeables à titre informatif. Pour chaque demande d'admission dans un diplôme, la notice correspondante sera jointe à votre dossier lors de l'impression.

Vous désirez postuler en :

D.U. Droit et santé mentale (formation continue)

D.U. Droit, expertise et soins (formation continue)

D.U. Qualité, Evaluation et Management de projet dans les Structures Sanitaires et Sociales (formation continue)

D.U. Allemand Juridique

D.U. Droit des Assurances

D.U. Droit étranger (anglais, américain, italien, allemand, espagnol, asiatique)

D.U. Juriste Conseil d'Entreprise (DJCE)

D.U. Juriste d'Affaires (1ère année)

D.U. Juriste Droit Public des Affaires (1ère année)

D.U. Juriste Droit Public des Affaires (2ème année)

D.U. Préparation aux Etudes de Droit en Français

D.U. Ecole de Droit de Lyon

D.U. Professions du Cinéma, de l'Audiovisuel et du Multimédia

D.U. Professions du marché de l'art

Diplôme Supérieur de Notariat

Mise à jour : 30 janvier 2019